

Informations générales

L'Université du Québec à Montréal (UQAM) est une université publique de langue française dont le rayonnement est international. La qualité de ses programmes d'études, ses activités de recherche ancrées dans les préoccupations sociales et ses innovations en création ont contribué à bâtir sa renommée, ici et aux quatre coins du globe.

Étudier au cœur de Montréal

L'UQAM est située au cœur de Montréal. Le campus central et le Complexe des sciences Pierre-Dansereau s'intègrent au tissu urbain du Quartier latin et du Quartier des spectacles. L'environnement propose un milieu de vie citadin où la culture s'éclate dans les domaines des arts, de la science et des sciences sociales.

À quelques pas du Vieux-Port et de nombreux parcs, les deux campus sont directement accessibles par les stations de métro Berri-UQAM et Place-des-Arts. Une piste cyclable et plusieurs stations de vélo Bixi se trouvent près de tous les pavillons.

Le Complexe des sciences Pierre-Dansereau est situé à proximité de la Place des Festivals, du Musée d'art contemporain et de la Place des Arts. Il comprend huit pavillons dont celui des Sciences biologiques, qui détient la certification LEED-Argent décernée aux bâtiments verts. Le campus central, qui comprend plus d'une dizaine de pavillons, est situé près de la Grande bibliothèque, de la Cinémathèque québécoise et de nombreux cafés, restaurants et terrasses fréquentés par les étudiants.

Formation

L'UQAM offre plus de 165 programmes de premier cycle caractérisés par l'interdisciplinarité et la grande place accordée à la culture générale. Les travaux pratiques, stages et projets sur le terrain font partie intégrante de la plupart des programmes.

Se distinguant par l'importance accordée à la formation pratique, les facultés et écoles de l'UQAM offrent des formations en arts, langues et communication, éducation, gestion, science politique et droit, sciences, sciences humaines et mode. Fiers de contribuer à la réussite de leurs étudiants, les enseignants de l'UQAM offrent des conditions d'encadrement personnalisées et une grande disponibilité.

Recherche et création

Grâce aux succès remportés par ses professeurs et ses étudiants, l'UQAM se classe parmi les grandes universités de recherche au Canada notamment en sciences humaines, en sciences naturelles, dans le domaine de la santé sociale ainsi qu'en création. Ses chercheurs sont rassemblés dans plusieurs unités de recherche, dont les centres et les chaires, de même que dans six instituts, caractérisés par l'interdisciplinarité.

International

Dans de nombreux secteurs où elle œuvre, l'UQAM connaît un rayonnement international que ce soit en Europe, en Afrique, en Asie ou en Amérique du Sud. Pour faciliter les échanges de chercheurs et la circulation des étudiants, l'Université multiplie les protocoles d'ententes bilatérales et multilatérales tant en formation qu'en recherche et en création. Ces ententes permettent notamment à des centaines d'étudiants de participer à des programmes d'échanges à l'international.

L'UQAM accueille chaque année plus de 3 000 étudiants étrangers provenant de 84 pays.

Fidèle à sa mission

Participant pleinement au progrès social, économique et culturel de la société, l'UQAM a formé plus de 220 000 diplômés actifs dans des domaines diversifiés. Après plus de 40 ans d'existence, l'UQAM reste fidèle à sa mission de former aussi bien la relève que les personnes en situation d'emploi et de rendre ses ressources accessibles au plus grand nombre.

Des perspectives d'avenir

L'UQAM offre des programmes d'études en lien direct avec les besoins du marché du travail et de la société. Accessibles sur le web, des fiches fournissent de l'information concernant les perspectives professionnelles de tous les baccalauréats offerts à l'UQAM : emplois possibles, salaires, insertion des diplômés, secteurs en demande, compétences particulières, etc.

www.etudier.uqam.ca



I. Les études universitaires

Le choix de divers types de programmes de premier cycle et de diverses combinaisons

Le baccalauréat est un programme de 1^{er} cycle axé principalement sur une discipline, un champ d'études ou une formation professionnelle. Il s'agit du programme d'études le plus complet en guise de première formation universitaire.

Selon vos choix et vos intérêts, vous pouvez vous engager dans :

- un baccalauréat spécialisé, qui couvre donc principalement un domaine;
- ou un baccalauréat multidisciplinaire ou bidisciplinaire, qui résulte en la combinaison de courtes formations de 1^{er} cycle, soit :
 - trois certificats ou mineures
 - une majeure et une mineure ou un certificat

Vous pouvez également choisir d'acquérir des apprentissages dans une seule discipline, soit en faisant :

- un seul programme de certificat
- une seule mineure
- une seule majeure
- ou encore un programme court de 1^{er} cycle.

Dès que vous avez ciblé le ou les programmes d'études universitaires qui vous intéressent, vous êtes prêt à entreprendre les démarches qui mèneront ultimement à votre intégration en bonne et due forme à l'Université.

Le processus se divise en deux étapes : d'abord l'admission dans un ou plusieurs programmes d'études (vous pouvez faire 3 choix), puis l'inscription aux cours du programme que vous aurez choisi d'intégrer.

La reconnaissance d'acquis

Certains programmes de baccalauréat accordent des crédits universitaires pour une formation technique acquise au niveau collégial. Règle générale, jusqu'à cinq cours universitaires peuvent être reconnus, selon le programme suivi au collégial et la moyenne obtenue.

www.etudier.uqam.ca/admission/reconnaissance

Types de programmes	Baccalauréat	Baccalauréat avec majeure et mineure ou certificat	Baccalauréat par cumul de certificats ou de mineures
Spécificités	Programme axé sur l'étude d'une discipline, d'un champ d'études ou sur une formation professionnelle.	Cheminement permettant le cumul d'une majeure et d'une mineure ou d'un certificat dans des disciplines ou champs d'études différents. Consultez la section <i>Baccalauréat par cumul de programmes</i> à la fin de ce document (Annexe II) pour plus de détails.	Cheminement permettant le cumul de trois certificats ou mineures pour l'obtention d'un grade de bachelier. Consultez la section <i>Baccalauréat par cumul de programmes</i> à la fin de ce document (Annexe II) pour plus de détails.
Nombre de crédits et de cours	90 crédits : 30 cours OU 120 crédits : 30 cours + stages ou autres activités	90 crédits : 30 cours (60 crédits : 20 cours dans la majeure et 30 crédits : 10 cours dans la mineure ou le certificat)	90 crédits : 30 cours (30 crédits : 10 cours par certificat ou mineure)
Durée des études	90 crédits : Temps complet : 3 ans Temps partiel (si le programme le permet) : 8 ans maximum 120 crédits : Temps complet : 4 ans Temps partiel (si le programme le permet) : 8 ans maximum	Temps complet (si le programme le permet) : 3 ans (2 ans dans une majeure et 1 an dans une mineure ou certificat) Temps partiel : 10 ans maximum pour la totalité du baccalauréat (certains certificats ou mineures ne sont offerts qu'à temps partiel)	Temps complet : 3 ans (1 an par certificat ou mineure) Temps partiel : 12 ans maximum pour la totalité du baccalauréat (certains certificats ou mineures ne sont offerts qu'à temps partiel)

II. L'admission dans un programme d'études

Les bases d'admissibilité

Il y a quatre bases selon lesquelles vous pouvez être admis dans un programme de premier cycle universitaire. En règle générale, si le programme n'est pas contingenté, vous n'avez à satisfaire aux conditions que de l'une d'elles pour que votre demande soit considérée.

Si vous satisfaites les conditions de plus d'une base, l'Université choisira celle qui est la plus avantageuse pour vous, pour autant que vous ayez fourni les documents demandés. Les quatre bases d'admissibilité sont les suivantes :

1. Base DEC

Vous êtes ou serez titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) approprié préuniversitaire et/ou technique (selon le programme) québécois ou l'équivalent au moment de commencer le programme. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse, à la catégorie Conditions d'admission / DEC, pour connaître le type de diplôme requis, la cote R minimale et les cours préalables exigés, le cas échéant.

ou

2. Base expérience

Vous serez âgé d'au moins vingt et un ans le 1^{er} janvier (pour une admission au trimestre d'hiver), le 1^{er} mai (pour une admission au trimestre d'été), ou le 1^{er} septembre (pour une admission au trimestre d'automne) et vous possédez les connaissances appropriées et une expérience jugée pertinente. La description de ce qu'est une expérience pertinente ainsi que la durée requise de l'expérience sont variables selon les programmes. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse, à la catégorie Conditions d'admission / Expérience, pour connaître ces exigences.

ou

3. Base études universitaires

Vous avez réussi un certain nombre de cours de niveau universitaire. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse, à la catégorie Conditions d'admission / Études universitaires, pour connaître les exigences en matière de scolarité. Prenez soin également de visiter le site web Étudier à l'UQAM, car certains cours hors programme ne sont pas jugés de niveau universitaire et ne pourraient donc servir à constituer une telle base : www.etudier.uqam.ca/cours-horaires

ou

4. Base études hors Québec

Vous êtes titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec après au moins treize années de scolarité ou l'équivalent ou exceptionnellement si la demande d'admission est présentée dans un programme de baccalauréat participant, en sciences ou en sciences de la gestion, êtes titulaire d'un diplôme d'études secondaire terminal ou l'équivalent totalisant douze années de scolarité. (Selon une entente de coopération entre les gouvernements français et québécois, les personnes titulaires du baccalauréat français peuvent accéder directement aux études de premier cycle à l'UQAM sauf pour le baccalauréat en Génie microélectronique où une année préparatoire sera exigée.)

UTILISATION DE LA COTE DE RENDEMENT AU COLLÉGIAL (CRC) POUR LA GESTION DES ADMISSIONS

Le système de gestion des données d'élèves au collégial (Socrate) du Ministère permet depuis l'automne 2009, de lier chacun des cours à un programme d'études, de sorte qu'une CRC moyenne pour **chaque programme de DEC**, auquel le candidat a été inscrit pendant son cheminement au collégial, puisse être calculée.

Pour l'admission à l'Université, il a été convenu d'utiliser la CRC du dernier programme dans lequel le candidat s'est inscrit, sous la condition qu'au moins 16 cours soient contributifs à son calcul, en y incluant, au besoin, les résultats de cours qui constituent des préalables nécessaires à l'admission au programme choisi. Si le calcul de la CRC du dernier programme ne repose pas sur au moins 16 cours, c'est la CRC globale, c'est-à-dire celle qui inclut tous les résultats obtenus au collégial par le candidat, qui sera retenue aux fins de l'admission.

À titre indicatif, vous trouverez en annexe, à la fin de ce document, le tableau des *Statistiques d'admission des programmes contingentés - trimestre d'hiver et trimestre d'automne 2014*.

Les programmes contingentés et les conditions particulières d'admission dans certains programmes

Un candidat désirant être admis dans un programme dit contingenté, c'est-à-dire un programme dont la capacité d'accueil est limitée, sera par ailleurs évalué selon certains critères et moyens de sélection particuliers. Selon les cas, on pourra exiger une moyenne scolaire ou une cote R minimale, ou encore, par exemple, le dépôt d'une production médiatique numérique (certains baccalauréats en communication).

Par ailleurs, certains programmes qui ne sont pas contingentés ont des conditions d'admission particulières. C'est le cas, par exemple, du baccalauréat en musique - concentration Pratique artistique, qui exige, pour y être admis, de se soumettre à des tests théoriques et à une audition instrumentale.

D'autres programmes n'admettent pas de candidats sur la base de l'expérience (le baccalauréat en enseignement secondaire, par exemple) ou sur la base du DEC (le certificat en marketing, par exemple).

Enfin, des programmes, en particulier en sciences, requièrent la réussite préalable de certains cours de niveau collégial (Calcul différentiel, Statistiques, etc.). Vous trouverez les divers codes associés à ces cours, selon les DEC, dans le *Tableau d'équivalences entre les objectifs et standards de formation et les anciens codes de cours de cégep* à la fin de ce document.

Bref, avant de remplir votre demande d'admission, assurez-vous de bien connaître les conditions d'admission et les critères de sélection du ou des programmes qui vous intéressent.

La demande d'admission

Dès que vous avez pris connaissance des bases d'admissibilité et des conditions d'admission des programmes qui vous intéressent, vous êtes prêt à remplir le formulaire de demande d'admission.

Vous pouvez compléter une demande d'admission en ligne si vous êtes un étudiant ayant fréquenté l'UQAM, un établissement d'enseignement collégial ou universitaire au Québec. Le formulaire électronique est disponible à l'adresse suivante : www.etudier.uqam.ca/admission-en-ligne

Les autres candidats doivent utiliser un formulaire imprimé. Vous pouvez télécharger le formulaire que vous imprimerez ensuite pour le remplir. Le formulaire est disponible à l'adresse suivante : www.etudier.uqam.ca/admission-formulaires

Des formulaires de demande d'admission sont également disponibles au Registrariat de l'UQAM :

Registrariat (Service aux clientèles universitaires)
Pavillon J.-A.-DeSève
320, rue Sainte-Catherine Est (angle Sanguinet)
Local DS-R110 (rez-de-chaussée)

Assurez-vous de bien lire les informations générales inscrites sur le formulaire avant de le remplir et d'y joindre le paiement et tous les documents requis avant de nous faire parvenir votre dossier !

➤ Dates limites pour les candidats canadiens et les résidents permanents :

- Le 1^{er} MARS, le 1^{er} MAI ou le 1^{er} AOÛT, selon les programmes, pour une admission au **trimestre d'automne**.
- Le 1^{er} NOVEMBRE, pour une admission au **trimestre d'hiver**.
Attention cependant de vous assurer que l'admission dans le programme qui vous intéresse est bel et bien offerte au trimestre d'hiver. Certains programmes ne sont ouverts qu'à l'automne.

Il est aussi préférable de consulter la section «Demande d'admission» du site Étudier à l'UQAM afin de voir si les périodes d'admission de certains programmes ont été prolongées, comme cela arrive parfois.

➤ Dates limites pour les candidats étrangers :

- Le 1^{er} MARS pour tous les programmes, pour une admission au **trimestre d'automne**.
- Le 1^{er} OCTOBRE, pour une admission au **trimestre d'hiver**.
Attention, l'admission est possible aux programmes non contingentés seulement.
- Nous suggérons à tous les candidats étrangers de déposer leur demande d'admission avant le 1^{er} FÉVRIER pour le **trimestre d'automne** et avant le 1^{er} SEPTEMBRE pour le **trimestre d'hiver** dans le but d'effectuer leurs démarches auprès des services d'immigration et d'arriver à l'UQAM à temps pour le début du trimestre visé.

LES CRITÈRES ATTESTANT DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Étant une université francophone, l'UQAM s'attend à ce que les étudiants qui la fréquentent maîtrisent adéquatement la langue française. En vertu de notre *Politique sur la langue française*, la maîtrise du français vous sera reconnue d'office si :

- vous avez réussi l'Épreuve uniforme de français exigée au Québec pour l'obtention du DEC;
- vous détenez un grade universitaire d'une université québécoise, ou l'équivalent, décerné par une université francophone;
- vous détenez un baccalauréat français émis par une académie française;
- vous avez réussi, depuis le trimestre d'automne 1989, soit un test de français écrit reconnu préalable à l'admission dans une université québécoise, soit un ou des cours de français ayant permis de lever cette condition;
- vous avez terminé avec succès un certificat de premier cycle en français écrit ou en français écrit pour non-francophones.

Si vous ne répondez à aucune de ces conditions, vous devrez vous soumettre à un test qui permettra à l'UQAM de juger de vos compétences en français.

Depuis l'automne 2014, le candidat titulaire d'un diplôme obtenu à l'extérieur du Québec qui ne satisfait pas les critères attestant de la maîtrise de la langue française doit démontrer sa connaissance du français en joignant à sa demande d'admission le résultat obtenu au Test de français international (TFI).

Score inférieur à 605 sur 990

Tout dossier de candidature présentant un résultat inférieur à 605 sur 990 sera refusé.

Score entre 605 et 784 sur 990

Le candidat présentant un score entre 605 et 784 sur 990 au TFI pourra être admis à un programme de 1^{er} cycle conditionnellement à l'amélioration de ses compétences en français. Il sera automatiquement dirigé vers une formation d'appoint.

Score de 785 sur 990 et plus

Le candidat présentant un score de 785 sur 990 et plus au TFI pourra être admis directement aux programmes d'études choisis. S'il est accepté, le candidat pourra être convoqué au test de français de l'UQAM. Les conditions d'admission des programmes choisis définissent les exigences à satisfaire.

Le TFI est administré par la firme Educational Testing Service (ETS). Pour connaître les lieux des sessions et pour s'inscrire au test, consultez le site : www.etscanada.ca. Le candidat doit s'assurer d'autoriser l'ETS à transférer automatiquement le résultat au Registratorat - Admission de l'UQAM. Il doit également joindre une copie du résultat avec sa demande d'admission.

www.etudier.uqam.ca/TFI-candidats-etranagers

Situations où les candidats sont convoqués à un test de français

Deux situations prévalent, selon le programme d'études dans lequel vous désirez être admis.

1. Si vous êtes admis et vous inscrivez à l'un des programmes ci-dessous, vous serez convoqué à un test de français **non éliminatoire**, pendant votre **premier trimestre d'études** (en octobre ou en février), pour passer le test de français de l'UQAM. En cas d'échec, vous devrez suivre et réussir un cours de rattrapage intitulé Connaissances de base en grammaire du français écrit (LIN1002) qui aura dès lors le statut de **cours obligatoire** dans votre cheminement. Cette situation prévaut pour :

- tous les programmes de baccalauréat (sauf ceux dont il est fait mention au point 2) ;
- toutes les majeures ;
- les certificats suivants :
 - Création littéraire
 - Éducation à la petite enfance (formation initiale)
 - Gestion des documents et des archives
 - Soutien pédagogique dans les services de garde éducatifs
- les mineures suivantes :
 - Études médiévales
 - Linguistique

OU

2. Si vous avez fait une demande d'admission dans l'un des programmes ci-dessous et que vous y êtes admissible, vous serez convoqué à ce test, **obligatoire et éliminatoire**, pendant le mois d'avril. En cas d'échec vous serez refusé au(x) programme(s) demandé(s).

Cette situation prévaut pour les programmes de baccalauréat suivants :

- Communication : profil journalisme
- Communication : profil relations publiques
- Éducation préscolaire et enseignement primaire (formation initiale)
- Enseignement en adaptation scolaire et sociale (les deux profils)
- Enseignement de l'anglais langue seconde
- Enseignement du français langue seconde
- Enseignement secondaire (toutes les concentrations)
- Intervention en activité physique, profil enseignement
- le programme de certificat suivant : Enseignement du français langue seconde

La description du test de français de l'UQAM

Ce test contient onze parties qui permettent de vérifier les connaissances de base en autant d'éléments du français écrit. Dans tous les cas, la vérification se fait au moyen de phrases à lacunes, c'est-à-dire de phrases dans lesquelles on doit produire une forme manquante, en tenant compte du contexte syntaxique et sémantique ainsi que des règles du code linguistique. Chacune des onze parties est constituée d'une consigne et d'une série de phrases à lacunes. La meilleure façon de s'y préparer ? Entre autres, en se procurant une grammaire française !

Le test porte sur les éléments suivants :

1. orthographe lexicale et grammaticale
2. accord du verbe
3. accord du participe passé
4. choix de mots
5. grammaire
6. conjugaison (terminaisons, particularités orthographiques, irrégularités)
7. choix des pronoms relatifs
8. emploi des temps et des modes
9. emploi de la préposition
10. ponctuation (virgule)
11. emploi des pronoms

Les tests de sélection

Selon les programmes demandés et la ou les base(s) d'admissibilité retenue(s), il se pourrait que vous soyez convoqué à des tests de sélection. Les tests de sélection les plus courants, généralement à l'intention des candidats déposant une demande d'admission sur la base Expérience, sont le test de scolapitudes et le test de connaissances et culture générales. Il existe aussi des tests de sélection plus spécifiques. Veuillez vous référer aux politiques d'admission du programme qui vous intéresse pour prendre connaissance de la description de ces tests.

Test de scolapitudes (durée : une heure)

Ce test vérifie les capacités intellectuelles et logiques nécessaires à la réussite d'études universitaires. Exemples de questions posées dans le test de scolapitudes :

- 1) Arthur, Bernard, Charles et Daniel sont revenus d'un voyage touristique en Haïti en rapportant avec eux vingt œuvres d'artisanat. Douze de ces œuvres sont des peintures, les autres sont des sculptures.
 - Daniel a ramené cinq peintures.
 - Charles a ramené autant de sculptures que Daniel a de peintures.
 - Arthur a autant d'œuvres d'art que Bernard en a.
 - Bernard a autant de peintures que Daniel a de sculptures.
 - Daniel a en tout sept œuvres.
 - Charles a une sculpture de plus qu'il a de peintures.Combien de sculptures Bernard a-t-il ramenées ?
a) 0 b) 1 c) 2 d) 3
- 2) Quel chiffre doit prendre la place du point d'interrogation dans la séquence suivante :
11, 15, 13, 17, 15, _ ?

Connaissances et culture générales (durée : quarante minutes)

Test portant sur les différents facteurs qui influencent l'être humain (conditions économiques et écologiques, structures sociales et politiques, éducation familiale et scolaire, histoire et traditions culturelles et artistiques, etc.).

Exemple de question posée dans le test de connaissances et culture générales :

Guernica

- a) est le titre d'un tableau célèbre de Pablo Picasso;
- b) est une ville d'Espagne;
- c) est le site du premier bombardement intensif par l'aviation militaire;
- d) réfère aux trois énoncés ci-dessus.

Les divers types de décision

Lors de votre demande d'admission vous avez la possibilité de choisir trois programmes (le troisième devrait être non contingenté pour vous assurer une place à l'Université). Ces choix seront analysés simultanément par le Registrariat – Admission.

Par la suite, vous recevrez une réponse portant sur chacun de vos choix. La réponse sera l'une ou l'autre des suivantes :

- **Admission définitive :**
vous satisfaites entièrement aux conditions d'admission du programme et vous pourrez entreprendre la deuxième étape de la démarche précédant votre entrée à l'université : l'inscription à des cours.
- **Admission conditionnelle :**
vous ne satisfaites pas entièrement aux conditions d'admission du programme, mais vous êtes tout de même autorisé à vous inscrire à vos cours pour autant que vous répondiez aux dites conditions dans les délais fixés par le Registrariat – Admission.
- **Admission avec restriction :**
vous avez été admis dans un programme, mais vous serez tenu de vous soumettre au test de français de l'UQAM durant votre premier trimestre d'études.
- **Décision différée :**
le Registrariat – Admission ne peut se prononcer définitivement sur votre demande en raison d'informations manquantes. Vous serez informé des démarches à suivre.
- **Liste d'attente :**
votre candidature a été retenue pour l'admission dans un programme contingenté qui a toutefois déjà atteint sa capacité d'accueil, et votre nom a donc été ajouté à une liste d'attente. S'il arrivait qu'un certain nombre de candidats dûment admis en viennent à se désister, vous pourriez recevoir une offre d'admission et procéder ensuite à votre inscription.
- **Avis de refus de candidature :**
le Registrariat – Admission vous communiquera la raison du refus de la demande.

La révision de la décision relative à l'admission

Y a-t-il un recours possible à la suite d'un refus d'admission à un programme?

Si votre demande d'admission a été refusée, vous pouvez demander la révision de la décision, mais seulement dans le cas où vous estimez que le processus d'admission et de sélection n'a pas été appliqué correctement, c'est-à-dire qu'il est entaché d'un vice de forme. Cette demande de révision ne peut, par exemple, être basée sur votre seule volonté d'être admis au programme. Notez par ailleurs que des frais de 50 \$ s'appliquent à toute demande de révision refusée par le comité de révision.

En d'autres mots, si le comité de révision conclut que le processus d'admission et de sélection a été appliqué correctement, les frais seront encaissés par l'Université et le Registrariat vous transmettra la décision de refus finale et sans appel du comité de révision. Par contre, si le comité de révision croit que le processus est effectivement entaché d'un vice de forme, le dossier sera réévalué, et une nouvelle recommandation (acceptation ou refus) sera faite au Registrariat. Ce dernier vous transmettra la décision (acceptation ou refus) finale et sans appel, ainsi que les frais, le cas échéant.

La démarche à suivre pour déposer une demande de révision de la décision est la suivante :

1. Faire, par écrit, la demande de révision du refus d'admission, en l'adressant à la Direction du Registrariat – Admission, dans les dix (10) jours ouvrables (le cachet de la poste en faisant foi) suivant la réception de la lettre vous communiquant le refus d'admission à un programme donné. Vous devez exposer, avec précision, les motifs justifiant que, selon vous, le processus d'admission et de sélection n'aurait pas été appliqué correctement. Ces informations doivent être factuelles, dénuées de toute insistance à être admis coûte que coûte au programme.
2. Joindre à votre demande un chèque certifié ou un mandat-poste de 50 \$, à l'ordre de l'Université du Québec à Montréal. Si le comité de révision conclut que le processus d'admission et de sélection n'a effectivement pas été appliqué correctement, le chèque certifié ou le mandat-poste de 50 \$ vous sera retourné. Notez qu'un chèque certifié ou un mandat-poste peut être encaissé par le payeur, à certaines conditions cependant. Nous vous conseillons donc de vous informer de ces conditions auprès de Postes Canada, ou de l'institution financière concernée, au cas où nous vous retournerions votre paiement et que vous auriez à l'encaisser.
3. Inscrire sur l'enveloppe et la lettre de demande de révision la mention : « Demande de révision de la décision de refus ».
4. Indiquer vos nom, prénom, date de naissance, ainsi que le titre du programme concerné sur la lettre de demande de révision.
5. Ne joindre aucune autre pièce additionnelle. C'est sur la base des pièces déjà déposées que le comité de révision prendra sa décision.

La décision est positive !

Si vous voulez intégrer en bonne et due forme votre programme, vous devrez maintenant passer à la seconde étape de la démarche : vous inscrire à des cours pour le trimestre auquel vous avez été admis.

Mais avant de ce faire, sachez que la direction de la majorité des programmes d'études de baccalauréat organise pendant les mois de mai et juin une **activité d'accueil** à l'intention de tous les nouveaux admis dans ses programmes. C'est une occasion extraordinaire de rencontrer des professeurs et d'autres étudiants, de visiter vos futurs lieux d'études et de découvrir toutes les particularités du programme dans lequel vous avez été admis. Ainsi, vous aurez un premier aperçu de la matière qui sera couverte pendant vos études, des méthodes pédagogiques employées, des activités spécifiques à votre programme (stages, voyages d'études, expositions, etc.) et des divers champs d'études privilégiés par les professeurs du département qui vous accueille. Si vous avez été admis dans l'un des programmes qui tient une activité d'accueil, vous serez informé en temps et lieu, par courrier, de la tenue de cette activité. Nous vous incitons fortement à y participer !

Vous voici maintenant parvenu à la 2^e étape du processus qui précède votre entrée à l'UQAM.



III. L'inscription à des cours

Après avoir reçu la lettre vous indiquant que vous êtes admis dans un programme d'études, vous recevrez une autorisation d'inscription qui vous permettra d'effectuer votre choix de cours et de valider votre entrée dans le programme. Ce document vous sera acheminé à compter du mois d'avril selon les programmes, pour une admission à l'automne. Vous recevrez une autorisation d'inscription pour tous les programmes dans lesquels vous aurez été admis : ce sera donc le moment de faire votre choix définitif de programme et de vous inscrire à vos cours. En accompagnement à l'autorisation d'inscription, vous aurez besoin, pour vous inscrire, des informations incluses dans le guide d'inscription du programme choisi.

Le guide d'inscription

Vous y trouverez le calendrier universitaire, un certain nombre d'informations générales, des informations particulières liées au programme comme la liste des cours à suivre ainsi que l'horaire des cours offerts au trimestre auquel vous devez vous inscrire. Des modifications étant constamment susceptibles d'être apportées aux guides d'inscription, consultez la dernière version électronique du guide sur la page web décrivant votre programme (www.etudier.uqam.ca/programmes). Les guides d'inscription se trouvent dans le menu de gauche, au dernier onglet.

L'autorisation d'inscription

Vous recevrez une autorisation d'inscription pour chacun des programmes auxquels vous aurez été admis. L'autorisation est une feuille regroupant quelques informations essentielles à votre inscription, soit :

- les périodes allouées d'inscription à vos cours, de modifications d'inscription et d'abandon de cours;
- et les informations qui vous permettront d'effectuer votre inscription en ligne.

L'inscription en ligne

Lorsque vous aurez choisi les cours auxquels vous devez vous inscrire, vous devrez officialiser ces choix en utilisant l'inscription en ligne ou le site mobile de l'UQAM.

www.etudier.uqam.ca/inscription

Le dossier universitaire en ligne

L'UQAM vous permet d'accéder en ligne, de manière sécuritaire et confidentielle, à votre dossier universitaire. Les informations auxquelles vous pouvez accéder comprennent entre autres votre facture (frais de scolarité, cours inscrits), votre horaire personnel, votre relevé de notes, l'horaire des cours par sigle de cours, et la possibilité de changer vos coordonnées personnelles.

www.etudier.uqam.ca/etudiants

Le statut d'étudiant

Lorsque vous êtes admis à un programme d'études et que vous êtes dûment inscrit à un ou à plusieurs cours de ce programme en vue d'obtenir un diplôme, vous êtes désormais considéré comme un étudiant régulier. Il existe deux autres statuts d'étudiants : étudiant libre et auditeur.

Alors que les étudiants réguliers sont rattachés à un programme d'études précis, les étudiants libres suivent des cours à la pièce parmi les cours offerts aux étudiants libres, pour autant qu'il reste des places disponibles.

Pour être admis à titre d'étudiant libre, vous devez répondre à l'une des conditions d'admission suivantes : détenir un DEC ou l'équivalent, ou encore posséder des connaissances appropriées, une expérience jugée pertinente et avoir vingt et un ans le 1^{er} janvier pour une admission au trimestre d'hiver, le 1^{er} mai pour une admission au trimestre d'été, ou le 1^{er} septembre pour une admission au trimestre d'automne.

Chaque cours réussi permet d'accumuler des crédits, de sorte qu'un étudiant libre qui choisit ensuite de faire une demande d'admission et de s'inscrire dans un programme d'études pourra, avec l'accord du responsable de ce programme et selon certaines restrictions, faire reconnaître les cours réussis à titre d'étudiant libre, pour autant qu'ils soient admissibles dans le cadre du programme choisi.

Puisque les étudiants réguliers ont la priorité d'inscription, il se peut que certains cours ne puissent être offerts aux étudiants libres. De plus, le statut d'étudiant libre étant temporaire, le nombre de cours que peut suivre un étudiant libre est limité à 10, qu'il en résulte une réussite ou un échec. Ainsi, le statut d'étudiant libre permet :

- d'acquérir une formation ponctuelle (en français, en anglais, en éthique ou en informatique, par exemple);
- de commencer vos études après la date limite de dépôt de la demande d'admission;
- de faire, selon certaines conditions, une demande d'admission dans un programme d'études en faisant valoir, comme base d'admission, la réussite de cours de niveau universitaire.

Si vous désirez vous inscrire à un ou à plusieurs cours sans cumuler de crédits ni être tenu de faire les travaux et de passer les examens, vous serez alors un auditeur.

Pour consulter la liste des cours offerts aux étudiants libres et aux auditeurs et connaître les formalités d'admission et d'inscription :

www.etudier.uqam.ca/etudiants-libres

Le régime d'études

Selon le nombre de cours inscrits à votre horaire, vous serez considéré comme étudiant à temps complet ou à temps partiel. Vous êtes un étudiant à temps complet si vous êtes inscrit à des cours totalisant au minimum 12 crédits par trimestre (généralement quatre cours), tandis que vous êtes un étudiant à temps partiel si vous êtes inscrit à des cours totalisant moins de 12 crédits par trimestre (généralement trois cours ou moins).

L'horaire régulier des cours

Les cours offerts au campus du centre-ville de l'UQAM sont généralement d'une durée normale de trois heures et ont lieu à trois moments de la journée :

- le matin, de 9 h 30 à 12 h 30
- l'après-midi, de 14 h à 17 h
- le soir, de 18 h à 21 h.

L'année universitaire

L'année universitaire se divise en trois périodes. Le trimestre d'automne, d'une durée de quinze semaines, débute entre la fin août et le début septembre, selon les programmes, et se termine en décembre avant les vacances des fêtes. Il est suivi en janvier du trimestre d'hiver, également d'une durée de quinze semaines, et qui se termine au mois d'avril. Enfin, l'année prend fin avec le trimestre d'été, dont la durée peut varier, mais qui constitue généralement une période intensive de sept semaines et demie aux mois de mai et juin. Vous n'êtes cependant pas tenu de vous inscrire au trimestre d'été.

www.etudier.uqam.ca/calendriers

Les droits de scolarité

Les droits de scolarité sont en fonction du nombre de crédits que cumulent les cours auxquels vous êtes inscrit. À ceux-ci vont s'ajouter les frais généraux et les frais afférents qui permettent d'avoir accès à différents services de l'UQAM (services à la vie étudiante, Centre sportif, etc.). Le paiement des droits de scolarité doit se faire à chaque trimestre et dans le respect de la date limite prévue. Le tableau des droits de scolarité annuels pour des études de premier cycle à temps complet, que vous trouverez ci-après, vous informe d'une estimation des frais à payer selon votre statut au Canada.

Estimation des frais* pour un trimestre de cinq cours de trois crédits chacun

Types de candidats	Frais de scolarité			Services à la vie étudiante			Frais technologiques			Frais généraux	Total	Frais majorés (par crédit)	Total (15 crédits)
	1 cr.	3 cr.	5 cours	1 cr.	3 cr.	5 cours	1 cr.	3 cr.	5 cours				
Candidats canadiens résidents du Québec et candidats détenant un passeport français		x 3	x 5		x 3	x 5		x 3	x 5				
	75,77 \$	227,31 \$	1 136,55 \$	4,44 \$	13,32 \$	66,60 \$	4,58 \$	13,74 \$	68,70 \$	65,22 \$	1 337,07 \$		1 337,07 \$
Candidats canadiens non-résidents du Québec											1 337,07 \$	+ 145,29 \$ x 15 = 2 179,35 \$	3 516,42 \$
Candidats étrangers Programmes du secteur des arts ou des sciences pures et appliquées											1 337,07 \$	+ 495,14 \$ x 15 = 7 427,10 \$	8 764,17 \$
Candidats étrangers Programmes du secteur de l'administration											1 337,07 \$	+ 509,52 \$ x 15 = 7 642,80 \$	8 979,87 \$
Candidats étrangers Programmes des autres secteurs											1 337,07 \$	+ 435,49 \$ x 15 = 6 532,35 \$	7 869,42 \$

* Ces informations sont basées sur les derniers règlements en vigueur en juillet 2014 et peuvent faire l'objet d'un changement sans préavis.

Ce tableau n'inclut pas les frais d'association étudiante (qui varient de 1 \$ à 50 \$, selon les facultés), les frais d'assurances collectives optionnelles, les frais d'animation sportive, ni les frais CANO, ni les frais d'assurance-maladie pour les candidats étrangers.

IV. Les services et la vie sur le campus

La vie universitaire de l'UQAM est empreinte d'un fort dynamisme. Pour soutenir les étudiants dans la réalisation de divers projets sur le campus, tels que des festivals, spectacles ou semaines thématiques, les Services à la vie étudiante offrent un encadrement personnalisé et plusieurs programmes de subventions.

Les étudiants peuvent compter sur des services de soutien à l'apprentissage, de soutien psychologique, d'orientation, d'information scolaire, d'aide à la recherche d'emploi et d'aide financière. Les étudiants en situation de handicap bénéficient par ailleurs de services adaptés qui favorisent la réussite de leur projet universitaire. En plus de participer aux différentes instances démocratiques de l'Université, les étudiants peuvent s'impliquer dans l'un des nombreux groupes, associations ou médias de l'UQAM.

Logement

Situées sur le campus, les résidences universitaires de l'UQAM permettent de rencontrer des étudiants de différentes régions du Québec et de différents pays. Des chambres individuelles ou pour couples, des logements pour deux, trois, quatre ou huit personnes et des studios pour étudiants en situation de handicap sont offerts à des prix abordables.

www.residences-uqam.qc.ca

Outre les résidences, les étudiants ont accès à une importante banque de logements mise à leur disposition par le service d'hébergement.

www.vie-etudiante.uqam.ca/hebergement

Bibliothèques

Les bibliothèques de l'UQAM sont des partenaires essentiels à la réussite des études. On peut y emprunter un ordinateur portable gratuitement, poser ses questions par le biais du clavardage, suivre une formation personnalisée dans son domaine d'études, découvrir des outils pour éviter le plagiat, se prévaloir du service de monitorat offert aux étudiants de 2^e et 3^e cycles, etc.

Les étudiants trouveront sur place 200 postes informatiques, des aires de lecture, des salles de travail individuel et en équipe, des salles d'écoute et de visionnement, des lieux d'exposition et un espace concert. Plus de deux millions de documents électroniques et imprimés ainsi qu'une importante collection de documents multimédias sont disponibles pour répondre aux besoins de toutes les disciplines enseignées à l'UQAM.

www.bibliotheques.uqam.ca

Sports

Le Centre sportif de l'UQAM propose une centaine d'activités à proximité du campus central. Les étudiants peuvent s'entraîner dans la salle de musculation et de conditionnement physique, pratiquer des sports d'équipe ou individuels, des sports aquatiques, des arts martiaux, de la danse, faire partie de ligues amicales ou encore faire de l'escalade. L'accès au Centre sportif est gratuit pour les étudiants.

Les équipes de sports d'excellence de l'UQAM, les Citadins, s'illustrent en basketball, soccer, volleyball féminin, cross-country, golf, cheerleading et badminton. Membre de l'Alliance Sport-Études, l'UQAM offre par ailleurs des services de soutien à ses étudiants-athlètes afin de concilier leurs études et leurs objectifs sportifs de haut niveau.

www.sports.uqam.ca

V. Le soutien financier

Les étudiants de l'UQAM bénéficient de plus de 15 millions de dollars en bourses d'études chaque année. Des centaines de programmes de bourses supportent financièrement les étudiantes et les étudiants dans la poursuite de leurs études universitaires à tous les cycles. Les fonds proviennent de différentes sources telles que : organismes subventionnaires, fondations et organismes privés, ainsi que de la Fondation de l'UQAM qui offre plus de 1 000 bourses grâce aux dons qu'elle recueille dans le cadre de ses campagnes de développement auprès des diplômés, des membres de la communauté universitaire, des entreprises et fondations privées et des amis de l'UQAM.

Bourses de la Fondation de l'UQAM

Bourses d'entrée

La Fondation de l'UQAM offre également des bourses d'entrée d'une valeur de 2 000 \$ aux étudiants nouvellement inscrits à un programme de premier cycle à l'UQAM, qui ont une cote de rendement au collégial de 34 et plus. Il n'y a aucun formulaire à remplir; tout candidat qui soumet sa demande d'admission à un programme de baccalauréat à temps complet est automatiquement considéré.

Bourses d'études

D'une valeur de 500 \$ à 20 000 \$ chacune, les bourses d'excellence de la Fondation de l'UQAM sont remises chaque année aux étudiants de l'UQAM qui se distinguent par la qualité de leur dossier scolaire. D'autres bourses sont également offertes afin de récompenser l'engagement social, communautaire, universitaire ou l'excellence dans une discipline sportive. Enfin, d'autres bourses sont proposées aux étudiants-athlètes, aux étudiants étrangers ainsi qu'aux étudiants en situation de handicap.

Au cours de l'année 2013-2014, la Fondation et ses partenaires ont remis 1 057 bourses d'excellence de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles d'une valeur de plus de 3,1 M \$.

Bourses d'aide financière

Pour offrir un soutien financier aux étudiants dans le besoin, la Fondation de l'UQAM attribue des bourses d'aide financière.

Concours de bourses

La Fondation de l'UQAM organise, à l'intention de la communauté étudiante et en collaboration avec le Bureau de l'aide financière des Services à la vie étudiante, deux concours de bourses, un à l'automne et l'autre à l'hiver.

Bourses facultaires ou départementales

Les facultés et départements de l'UQAM offrent des bourses d'admission à leurs étudiants aux trois cycles d'études. Il n'y a aucun formulaire à remplir; tout candidat qui soumet sa demande d'admission à un programme de baccalauréat à temps complet est automatiquement considéré.

Bourses à la mobilité internationale

Des bourses à la mobilité d'une valeur de 1 500\$ à 3 000\$ par trimestre, selon la destination et la durée du séjour, sont offertes aux étudiants des trois cycles d'études pour réaliser des échanges, des stages ou des écoles d'été à l'étranger.

Bourses des gouvernements étrangers

Plus d'une centaine de bourses sont offertes aux étudiants québécois des trois cycles d'études qui désirent faire des études ou de la recherche à l'étranger.

Programme de prêts et bourses

Les étudiants à temps complet et à temps partiel peuvent obtenir des prêts et bourses du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

Emplois sur le campus

Plusieurs étudiants du premier cycle obtiennent des emplois d'assistants de recherche, d'auxiliaires d'enseignement, de monitorat ou autres sur le campus.

www.etudier.uqam.ca/bourses

Liste des programmes d'études de 2^e et 3^e cycles

ARTS

Doctorats

Études et pratiques des arts, Ph.D.

Études littéraires, Ph.D.

Histoire de l'art, Ph.D.

Muséologie, médiation et patrimoine, Ph.D.

Sémiologie, Ph.D.

Maîtrises

Arts visuels et médiatiques, M.A.

Danse, M.A.

Design de l'environnement, M. Des. (profil Conception) ou M.A. (profil Recherche)

Enseignement des arts, M.A.

Études littéraires, M.A.

Histoire de l'art, M.A.

Muséologie, M.A.

Théâtre, M.A.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Architecture moderne et patrimoine

Design d'équipements de transport

Design d'événements

Éducation somatique

Gestion de la carrière artistique

Musique de film

Théâtre de marionnettes contemporain

COMMUNICATION

Doctorat

Communication, Ph.D.

Maîtrise

Communication, M.A.

Diplôme d'études supérieures spécialisées

Musique de film

Programmes courts de deuxième cycle

Communication et santé

Communication scientifique

Mentorat

Responsabilité sociale des organisations

SCIENCE POLITIQUE ET DROIT

Doctorats

Droit, LL.D.

Science politique, Ph.D.

Maîtrises

Droit, LL.M.

Science politique, M.A.

SCIENCES

Doctorats

Biochimie, Ph.D.

Biologie, Ph.D.

Chimie, Ph.D.

Informatique, Ph.D.

Informatique cognitive, Ph.D.

Mathématiques, Ph.D.

Sciences de l'environnement, Ph.D.

Sciences de la Terre et de l'atmosphère, Ph.D.

Maîtrises

Biochimie, M.Sc.

Biologie, M.Sc.

Chimie, M.Sc.

Génie électrique, profil avec mémoire, M.Ing.

Génie logiciel, M.Ing.

Gestion durable des écosystèmes forestiers, M.Sc.A.

Informatique, M.Sc.

Informatique de gestion, M.Sc.A. (profil sans mémoire) ou M.Sc. (profil avec mémoire et profil en entrepreneurship technologique)

Kinanthropologie, M.Sc. (profil avec mémoire ou profil professionnel, concentration en ergonomie)

Mathématiques, M.Sc.

Sciences de l'atmosphère, M.Sc.

Sciences de l'environnement, M.Sc.

Sciences de la Terre, M.Sc.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Bio-informatique

Génie logiciel

Intervention ergonomique

Météorologie

Systèmes embarqués

Programmes courts de deuxième cycle

Activité physique adaptée

Génie logiciel

SCIENCES DE LA GESTION

Doctorats

Administration, Ph.D.

Économique, Ph.D.

Études urbaines, Ph.D.

Maîtrises et MBA

Administration des affaires (MBA) en conseil en management

Administration des affaires (MBA) sciences et génie

Administration des affaires (MBA pour cadres) en services financiers

Administration des affaires (MBA pour cadres), à temps partiel, cheminement général

Administration des affaires (MBA pour cadres), à temps partiel, cheminement
spécialisés en :

- Entreprises collectives
- Financement des entreprises
- Gestion de la mode
- Gestion de la technologie
- Gestion des villes et des métropoles
- Immobilier
- Sciences comptables

Comptabilité, contrôle, audit, M.Sc.

Développement du tourisme, M.Sc.

Économie, M.Sc.

Études urbaines, M.Sc.

Finance appliquée, M.Sc.

Gestion de projet, M.G.P. (profil sans mémoire) ou M.Sc. (profil avec mémoire)

Informatique de gestion, M.Sc.A. (profil sans mémoire) ou M.Sc. (profil avec mémoire
et profil en entrepreneurship technologique)

Science de la gestion, M.Sc.

Technologies de l'information, M.Sc.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Conseil en management

Évaluation de programmes, projets et services

Finance

Gestion

Gestion de projet

Instruments financiers dérivés

Pratique comptable (CPA)

Technologies de l'information

Programmes courts de deuxième cycle

Développement du tourisme

Entrepreneuriat

Évaluation de programmes, projets et services

Gestion de projet

Gestion des entreprises sociales et collectives

Gestion du développement économique urbain

Responsabilité sociale des organisations

Technologies de l'information

SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Doctorat

Éducation, Ph.D.

Maîtrises

Carrièreologie, M.Ed. (profil intervention) ou M.A. (profil recherche-intervention)

Didactique des langues, M.A.

Éducation, M.Ed. (profil intervention) ou M.A. (profil recherche)

Enseignement, profil enseignement au secondaire, M.Ed.

Orthopédagogie, M. Ed.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Didactique des langues

Éducation et formation des adultes

Gestion de l'éducation

Intervention éducative auprès des élèves avec un trouble envahissant du
développement (TED)

Programmes courts de deuxième cycle

Didactique cognitive des difficultés d'apprentissage de la lecture-écriture

Didactique des langues

Éducation et formation des adultes

Éducation relative à l'environnement

Orthodidactique des mathématiques

Pédagogie de l'enseignement supérieur

SCIENCES HUMAINES

Doctorats

Histoire, Ph.D.

Linguistique, Ph.D.

Philosophie, Ph.D.

Psychologie, Ph.D. (profil recherche), Psy.D. (profil professionnel)
ou Psy.D. et Ph.D., (profil scientifique-professionnel)

Santé et société, Ph.D. (doctorat interdisciplinaire)

Science, technologie et société, Ph.D.

Sciences des religions, Ph.D.

Sexologie, Ph.D.

Sociologie, Ph.D.

Travail social, Ph.D.

Concentrations de troisième cycle

Études féministes

Sciences cognitives

Maîtrises

Géographie, M.Sc.

Histoire, M.A.

Linguistique, M.A.

Philosophie, M.A.

Science, technologie et société, M.A.

Sciences des religions, M.A.

Sexologie, M.A.

Sociologie, M.A.

Travail social, M.A.

Diplômes d'études supérieures spécialisées

Évaluation, intervention et soutien psychologiques auprès des personnes avec une
déficience intellectuelle

Gestion des risques majeurs

Intervention comportementale auprès des personnes avec un trouble envahissant
du développement (TED)

Planification territoriale et développement local

Systèmes d'information géographique

Programmes courts de deuxième cycle

Études sur la mort

Psychologie périnatale : conceptions humaniste et psychodynamique

Sciences des religions

Concentrations de deuxième cycle

Études féministes

Sciences cognitives